

Envoyé en préfecture le 20/11/2020

Reçu en préfecture le 20/11/2020

Affiché le

21 NOV. 2020

ID : 056-215601626-20201117-DB20201115-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mardi 17 novembre 2020

**PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS D'INSCRIPTION DES PLOEMEUROIS AU
CONSERVATOIRE DE LORIENT – ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Yolande ALLANIC, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Armelle GEGOUSSE, Pascal GUERIF à Patricia QUERO-RUEN

Absent : Loïc TONNERRE

Secrétaire de séance : Christian PERRIEN

**Présents : 30
Pouvoirs : 02
Absent : 01**

DIRECTION CULTURE

n°15

PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS D'INSCRIPTION DES PLOEMEUROIS AU CONSERVATOIRE DE LORIENT – ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Rapporteur : Yolande Allanic

Chaque année, la ville de Plœmeur aide financièrement les élèves inscrits au Conservatoire de Lorient jusqu'à leurs 18 ans (prolongation possible jusqu'à 25 ans pour les étudiants et demandeurs d'emploi).

Pour mémoire en 2019-2020, 3 familles ont bénéficié d'une aide de la mairie de Plœmeur pour un montant total de 454,44 €.

Cette aide est valable :

- pour les spécialités non enseignées à Plœmeur (Ecole de musique de Plœmeur ou au Centre Amzer Nevez pour les musiques traditionnelles) ;
- pour les cours de danse cycle initial (cycle 1 et 2) et cycle perfectionnement (cycle 3) ;
- pour la formation musicale et instrumentale cycle 1, 2, cycle 3 CEM (Certificat d'étude musicale) et cycle 3 DEM (Diplôme d'étude musicale).

Il est proposé une participation communale au taux de :

- 20 % pour la formation musicale et instrumentale : cycle 1 et 2
- 50 % pour la formation musicale et instrumentale : cycle 3 CEM et cycle 3 DEM
- 30 % pour les cours de danse cycle initial (cycle 1 et 2) et cycle perfectionnement (cycle 3)

En termes de modalités pratiques :

Le jeune s'inscrit au conservatoire de Lorient qui lui facture le montant dû.

La ville de Plœmeur versera au bénéficiaire l'aide accordée en fin d'année sur présentation de la facture acquittée.

Dispositions selon les tarifs qui ont été communiqués par le Conservatoire de
Lorient pour l'année scolaire 2020/2021

Enseignement	2020-2021 Coût Total	2020-2021 pris en charge par la ville de Ploemeur	2020-2021 reste à charge de l'utilisateur
<u>Formation musicale et instrumentale</u>			
Cycle 1	758,00 €	151,60 € 20%	606,40 € 80%
Cycle 2	866,00 €	173,20 € 20%	692,80 € 80%
Cycle 3 CEM	974,00 €	487,00 € 50%	487,00 € 50%
Cycle 3 DEM	598,00 €	299,00 € 50%	299,00 € 50%
<u>Enseignement de la danse</u>			
Cycle initial (cycle 1 et 2)	541,00 €	162,30 € 30%	378,70 € 70%
Cycle perfectionnement (3)	866,00 €	259,80 € 30%	606,20 € 70%

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission 1 « Sport, jeunesse, culture, citoyenneté, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du mardi 3 novembre 2020 ;

Vu l'avis de la commission 3 « Finances, ressources humaines, agglomération » du jeudi 05 novembre 2020 ;


Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la participation de la ville aux frais d'inscription des élèves Plœmeurois au conservatoire de Lorient, pour l'année scolaire 2020/2021 telle que présentée ci-dessus.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire